# LE RÔLE DU REPRÉSENTANT FÉDÉRAL AU RUGBY

Le représentant fédéral joue un rôle essentiel mais souvent méconnu dans l'organisation des matchs de rugby.
Il assure le bon déroulement des rencontres en collaboration avec l'arbitre.

# MISSIONS GÉNÉRALES



## Tâches administratives

Contrôle des licences et gestion de la feuille de match.



## Collaboration

Travaille en étroite relation avec l'arbitre et les équipes.
Le RF assure le bon déroulement des rencontres sous la responsabilité de l’arbitre.



## Supervision

Veille au respect des règlements avant, pendant et après le match.

# Préparation Avant Match



## Arrivée

Minimum 1h30 avant le coup d’envoi.



## Contrôle administratif

Vérification de la feuille de match et des qualifications.



## Inspection

Vérification des vestiaires et du terrain avec l'arbitre.



## Sécurité

**Contrôle des accès :** prise de contact et consignes au Responsable Sécurité du club qui est mandaté par son président et qui est responsable des incidents et désordres.
**Contrôle des dispositifs médicaux.**

## CONTRÔLES SPÉCIFIQUES

### Accès à l’aire de jeu

**Vérification des personnes autorisées conformément à l'article 444 des Règlements généraux.**

### Banc de touche

**Contrôle des qualifications et des brassards selon l'article 415.4.**

### Dispositif médical

**Vérification des moyens médicaux et de secours selon l'article 433.**

### Contrôle anti-dopage

**S'assurer de la désignation d'un délégué fédéral pour cette fonction.**

# Pendant la rencontre

## Observation
Suivi du match en retrait de la ligne médiane, entre les bancs de touche.

## Enregistrement
Saisie du score et des mouvements de joueurs.

## Gestion
Supervision des exclusions temporaires et des remplacements.

## Discipline
Maintien de l'ordre sur le banc de touche et autour du terrain.

## GESTION DES INCIDENTS

| | |
|---|---|
| **1er écart** | **Rappel à l'ordre verbal du fautif.** |
| **Récidive** | **Demande d'exclusion temporaire ou définitive à l'arbitre.** |
| **Rapport** | **Rédaction d'un rapport détaillant l'incident.** |

# Protocole du Banc de Touche

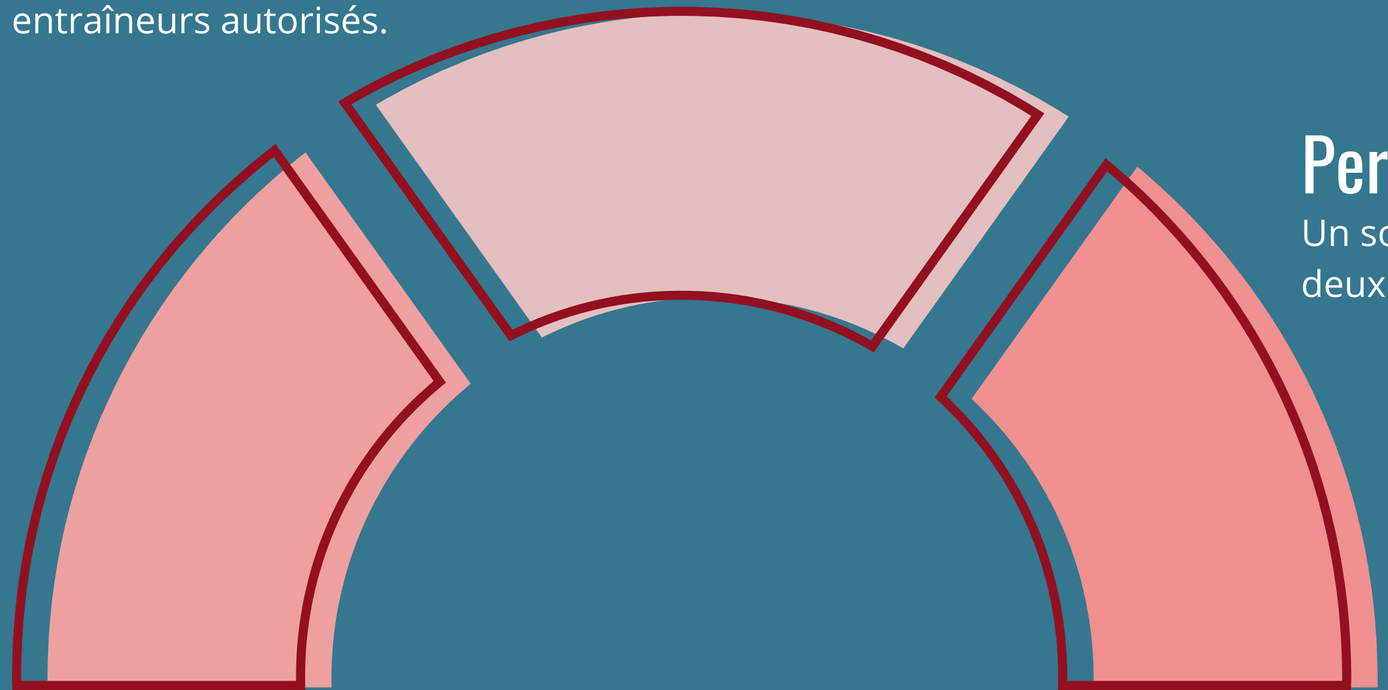
**Minimum obligatoire :**
**un entraîneur et**
**un soigneur ou médecin**

## Entraîneurs

Maximum deux entraîneurs autorisés.

## Adjoint terrain

Un seul adjoint terrain possible.



## Personnel médical

Un soigneur et jusqu'à deux médecins possibles.



# Responsabilités de Sécurité

## Protection des officiels

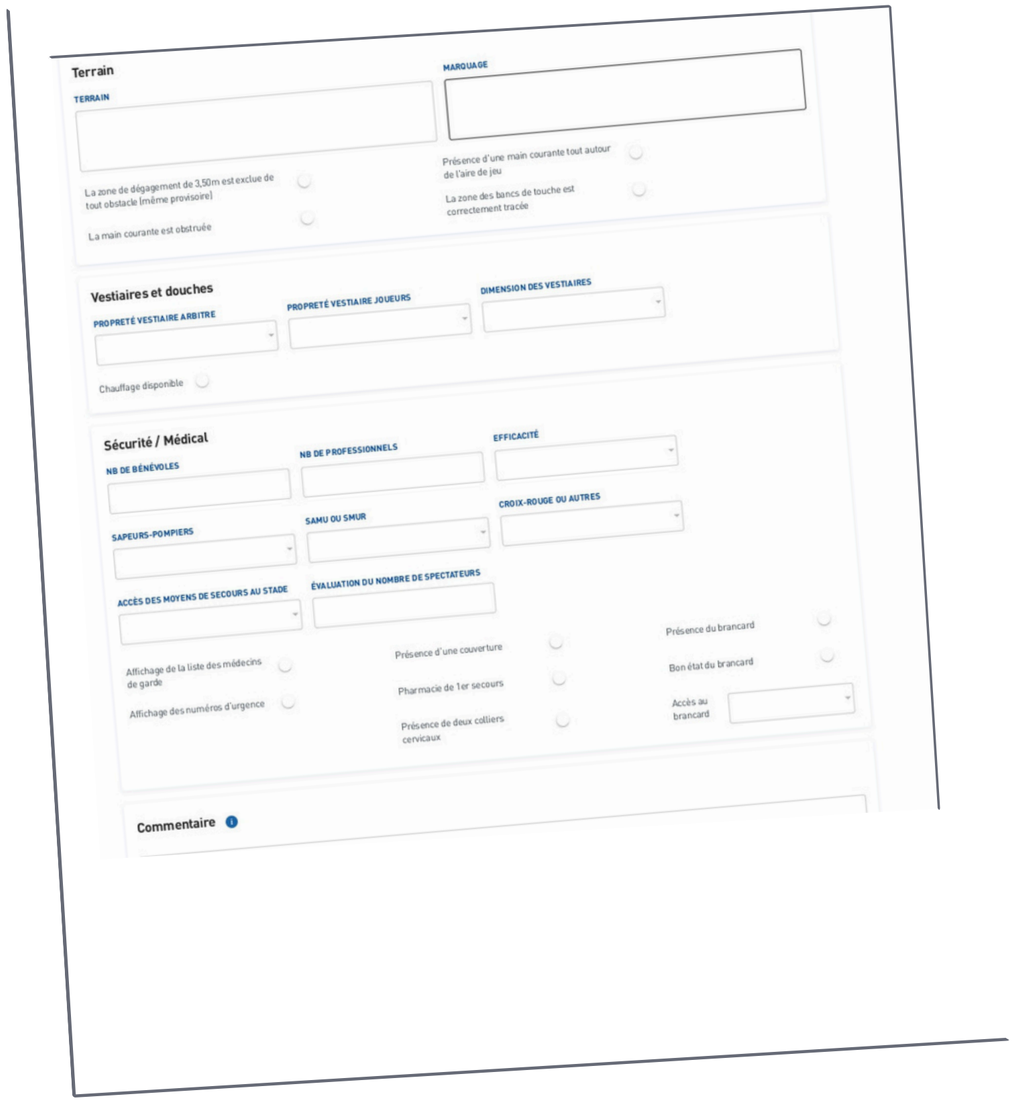
Assurer la sécurité de l'arbitre et des juges de touche avant, pendant et après le match.

## Contrôle des accès

Vérifier que seules les personnes autorisées accèdent à l'enceinte de jeu.

## Sonorisation et dispositifs

Superviser les annonces réalisées par le responsable de la sonorisation et veiller au respect de l’interdiction des dispositifs pyrotechniques (pétards, fumigènes) ainsi que des porte-voix.




# « Obligation Club recevant »

Ci-contre un extrait de la partie obligation club que doit remplir le RF désigné pour votre match.

**Ces informations sont données à titre "indicatif" et / ou à des fins de "statistiques FFR" et qu'il n'entrainent aucune sanction.**

# CONTACT

Alain TOGNA
Président de la Commission Représentants Fédéraux de la Ligue Sud Rugby
rf@liguesud-ffr.fr